

RODENT PELLETS

Ce produit ne doit être utilisé que par des manipulateurs de produits antiparasitaires certifiés, des agriculteurs et des personnes autorisées en vertu de programmes de lutte antiparasitaire approuvés par le gouvernement.

GARANTIE:

Phosphore de zinc2%

N° D'HOMOLOGATION 21838 EPA Est. No. 61282-WI-1
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT, contient l'allergène Blé.

COMMERCIAL

POISON

MODE D'EMPLOI

GÉOMYS (*Thomomys talpoides*) et **SPERMOPHILES**, p. ex., de Richardson, colombien, rayé et de Franklin (*Spermophilus* spp.): Mettre une cuillerée à thé rase d'appât dans chaque terrier. Après 10 jours, boucher les terriers pour déterminer le degré de succès. Si des terriers se débouchent, les réappâter. Le préappâtage au moyen d'aliments frais améliore l'acceptation de l'appât traité.

CAMPAGNOLS DES PRÉS (*Microtus* spp.) et **SOURIS SYLVESTRES** (*Peromyscus* spp.), dans les vergers et les pépinières. Si l'on se sert du produit en vrac, l'épandre en pleine surface au moyen d'un semoir à cyclone, d'un distributeur d'engrais en lignes, d'un semoir en lignes ou d'un autre appareil semblable. La dose est de 4,5 à 9 kg d'appât par hectare, selon la gravité de l'infestation. Le meilleur moment pour en épandre, c'est après la cueillette des pommes et avant la chute des feuilles ou l'écrasement de l'herbe. Répéter au moins une fois avant la première neige. L'appât est plus efficace s'il tombe à la surface du sol entre les brins d'herbe, là où les rongeurs passent et où les autres animaux sauvages ne le voient pas. Pour protéger ceux-ci, distribuer l'appât de façon égale et ne pas en épandre sur le sol nu. Ne pas en appliquer si l'on prévoit de la pluie. Ne pas en épandre sur les surfaces où des aliments pour les humains ou les animaux risquent d'être contaminés, comme les pâturages et les jardins potagers.

SOURIS (*Mus musculus*): Mettre une cuillerée à thé rase d'appât à tous les 2,5 à 3,7 m dans des postes d'appâtage protégés ou des boîtes inviolables. S'assurer qu'il y a assez d'appât jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun signe d'alimentation. Récupérer les corps des rongeurs là où ils sont accessibles, et récupérer l'appât inutilisé. Enterrer l'appât inutilisé et les corps de rongeurs pour qu'ils ne soient pas exposés aux chiens, aux autres charognards et aux animaux sauvages.

SURMULOT (*Rattus norvegicus*) et **RAT NOIR** (*Rattus rattus*), autour des bâtiments agricoles, des locaux d'alimentation animale, des entrepôts, des poulaillers et des

bâtiments industriels : Mettre une cuillerée à thé rase d'appât dans chaque terrier, chaque refuge et chaque emplacement protégé le long des murs, là où il y a des signes de rongeurs. Ne pas laisser l'appât à portée des enfants, des animaux familiers, des animaux domestiques ni des oiseaux.

STATIONS D'APPÂT : Employer 15 grammes d'appât dans chaque station. Utiliser des boîtes d'appât ou des cages appropriées qui peuvent protéger les autres animaux contre le poison. Placer les stations d'appât autour de la grange et dans la cour de la ferme, ainsi que dans les aires d'emmagasinage de fruits et légumes. Au besoin, répéter le traitement dans les champs et réapprovisionner les stations d'appât, selon la gravité de l'infestation, ou bien si un dépotoir ou des champs non traités avoisinants ne permettent pas d'éliminer l'infestation.

RESTRICTIONS D'UTILISATION

L'appât DOIT être placé dans un point d'appât inviolable ou dans un endroit auquel les enfants, les animaux de compagnie et les animaux d'élevage ne peuvent avoir accès. Afin d'assurer un usage sans danger du produit, les points d'appât inviolables doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- le point d'appât doit être fabriqué d'un matériau hautement résistant (p. ex. métal ou plastique moulé par injection) qui ne peut être détruit par les enfants ou les animaux non ciblés;
- son ouverture doit être conçue de manière à ce qu'il soit impossible pour les enfants et les animaux non ciblés d'atteindre l'appât;
- la structure interne doit empêcher l'appât de tomber, si le point d'appât est secoué;
- le panneau donnant accès à l'intérieur doit se fermer solidement et se verrouiller (p. ex. vis en métal ou cadenas);
- le point d'appât doit pouvoir être fixé solidement à une surface (p. ex., être cloué);
- le point d'appât doit être clairement étiqueté : ATTENTION POISON

RESRTICTIONS D'UTILISATION

Appliquer seulement dans les terriers occupés par des spermophiles. NE PAS appliquer dans des terriers inoccupés. Les manipulateurs de phosphore de zinc doivent observer l'aire de traitement proposée avant de procéder au traitement, afin de confirmer l'activité des spermophiles et de s'assurer qu'aucun signe ne témoigne de l'activité d'espèces en péril ou de leur présence dans les terriers. Pour tout renseignement sur les espèces en péril dans votre région, veuillez communiquer avec votre agent provincial ou fédéral de protection de la faune.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés séparément du reste de la lessive, au savon et à l'eau chaude, avant de les porter de nouveau. Si les pesticide pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver la peau à fond et enfiler des vêtements propres. Porter des gants résistant aux produits chimiques durant l'élimination des rongeurs morts, des appâts non consommés et des contenants vides.

Toutes les personnes qui manipulent ce produit doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques ainsi qu'un masque antipoussière approuvé par le NIOSH et des lunettes de protection.

Peut être mortel s'il est avalé. Éviter tout contact avec la peau. Porter des gants de caoutchouc pour manipuler l'appât. Ne pas respirer la poussière ni les émanations. Ne jamais contaminer les aliments pour les humains ou les animaux. Garder les enfants, les animaux familiers et les animaux domestiques à l'écart des endroits traités et surtout des stations d'appât. Ne pas laisser le produit s'accumuler sans protection.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

PREMIERS SOINS

Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tout cas d'ingestion par des humains. Communiquer immédiatement avec un vétérinaire, en cas de présumée intoxication d'un animal de compagnie ou d'élevage.

En cas d'ingestion, faire vomir la personne en touchant le fond de la gorge du bout du doigt. Ne rien administrer par la bouche si une personne est inconsciente ou qui n'est pas alerte. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les personnes qui appliquent du phosphore de zinc et qui présentent des signes et des symptômes d'intoxication, comme des nausées, des douleurs abdominales, une oppression thoracique ou de la faiblesse, doivent se faire examiner immédiatement par le médecin. Les huiles sont à éviter. Il n'existe pas d'antidote spécifique. En cas d'ingestion, un lavage gastrique très méticuleux est généralement indiqué. Un lavage au bicarbonate de sodium à une concentration de 3% à

5% a été suggéré. La contamination secondaire par le lavage est à éviter. Prescrire un traitement symptomatique de soutien.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des autres produits chimiques et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ranger le produit non utilisé dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants et des animaux non ciblés.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES RONGEURS: Jeter les rongeurs morts avec les ordures ou les enterrer.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Médical 1-800-498-5743

☐ 1-800-621-8829

Manufactured By:
HACCO, Inc.
110 Hopkins Drive
Randolph, WI 53956

Public Enquires (Pas-Médical):
United Agri Products Canada, Inc.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario N0L 1G5
1-800-265-4624

Code (NL.NI.) NO.NI.

Item No.: 115170
Net Contents: 20 kg
UPC:
Format: g-UCC/EAN-128 with CC-C Composite